PLAGE TROU DE L'ANCRE

Profil de baignade décembre 2010



Caractéristiques de la baignade

Nom de la zone : Trou de l'Ancre

Commune: Cannes Département : 06

Région : PACA
Personne responsable de l'eau de baignade : M. le Maire
Période d'ouverture : 1^{er} juin au 30 septembre
Heures de surveillance (le cas échéant) :

Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : juin/sept. : moyenne - juillet/août : très importante

Historique de la qualité de l'eau de baignade										
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :										
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010				
Classement	А	А	А	А	А	А				
A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité										
Liste des épisodes de pollution avec dépassement des normes en vigueur										
Date	Ту	Type de pollution		Origine a pollution	Interdiction de la baignade					
Néant		Néant		Néant	Néant					

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion										
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions				
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions				
Vallon de la Frayère Vallon de la Roubine 17 bouches d'eaux pluviales	Impact significatif Iors d'épisodes pluvieux	360 m et 26 m de profondeur 120 m Le long de la plage	Analyses bactériologiques Seuils d'alerte règlementaire	Prélèvements hebdomadaires par l'Agence Régionale de Santé	Station de mesure de débit 2 prises d'étiages sur le vallon de la Roubine	Système d'alarme et télétransmission des données Entretien des réseaux d'eaux				
1 émissaire d'eaux pluviales					Prélèvements ponctuels par la	pluviales et d'eaux usées				
2 émissaires d'eaux usées	Impact si dysfonctionnement				Direction Hygiène Santé	Surveillance en cas de pluie				
1 émissaire d'eaux usées (STPE)	Pas d'impact									